



Formation professionnelle

Développer la pratique professionnelle d'un deuxième instrument

Les mardis 7, 14, 21 et 28 octobre, 4, 18, 25 novembre, 2, 9 et 16 décembre 2025, 6, 13, 20, 27 janvier, 3, 10 février, 3, 10, 17, 24, 31 mars, 28 avril, 5 et 12 mai 2026.

Du 7 octobre 2025 au 12 mai 2026
24 séances de 2h, soit 48 heures

2h les mardis

2 880 € HT / stagiaire - Tarif applicable pour une prise en charge par un organisme financeur. Dans le cas d'un financement personnel, nous contacter.

À Trempo - 6 bd Léon Bureau 44200 NANTES

Contact : 02 40 46 66 33 - sandrine@trempo.com - www.trempo.com

Présentation

Pour un-e musicien-ne professionnel-le, apprendre un deuxième instrument est un bon moyen d'élargir son champ de compétences et d'ouvrir de nouvelles pistes créatives. La formation "Développer la pratique professionnelle d'un deuxième instrument" s'adresse à des artistes confirmé-es souhaitant débiter un nouvel instrument. Elle propose un accompagnement régulier, à raison d'un rendez-vous hebdomadaire en petit groupe (deux à trois personnes).

Public / Prérequis

Profil : artiste musicien-ne pratiquant déjà un instrument principal et souhaitant développer une pratique d'un instrument secondaire.

Prérequis : pratiquer d'un instrument principal de façon confirmée

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Compétences visées

À l'issue de la formation le-la stagiaire sera capable d'utiliser son instrument secondaire de manière avancée.

Un entretien téléphonique préalable vous sera proposé afin de vérifier la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées.

Objectifs

- S'approprier les techniques d'un nouvel instrument.
- Expérimenter le lâcher prise.
- Identifier de nouveaux projets artistiques en adéquation avec la pratique d'un nouvel instrument.

Programme

- Technique instrumentale.
- Solfège rythmique et harmonique.
- Solo, exercices de virtuosité.
- Indépendance, coordination.
- Analyse de styles.
- Doigtés, accents appliqués.
- Ear training, mémoire.
- Jouer en comptant, jouer au clic ou avec des séquences.
- Jouer en chantant.

Instruments proposés : Voix / Cuivres / Guitare / Clavier / Batterie / Basse

Formateur·rices

La formation "Développer la pratique professionnelle d'un deuxième instrument" est assurée par Stéphane Atrous, musicien, compositeur, directeur artistique ; Edison Belmar, guitariste électrique et acoustique (Mas Bajo, Tribute to Radiohead avec Ko Ko Mo, Electric City, Pachango Latin Jazz...) ; [Caroline Foulonneau](#), musicienne, exploratrice de la voix - pédagogue - accompagnement scénique ; Stéphane Hugli, musicien pianiste et clavieriste musiques latines ; Mathilde Lechat, chanteuse, danseuse, musicienne, exploratrice sonore [Cie Charabia](#) ; Antoine Saint Jean, musicien, batteur dans Hocus Pocus et fondateur de la [drum's school](#) ; Jean-François Vincendeau, musicien guitariste bassiste (Karl W. Davis & The Milkmen, Malted Milk, Tribeqa, Blue Apple Quartet).

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'exercices pratiques et de mises en situation.

Accessibilité

L'ensemble de nos locaux est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres types de handicap (sensoriel, psychique, déficience intellectuelle ou cognitive) un entretien préalable sera réalisé avec la référente handicap de Trempo afin de vérifier l'adéquation entre le handicap et le projet de formation.

Contact de la référente handicap : typhaine@trempo.com

Modalités d'évaluation

- Questionnaires à choix multiples
- Questionnements directs

Une attestation de fin de formation mentionnant l'évaluation des connaissances acquises au cours de la session est remise à chaque participant·e assidue·e.

Chiffres clés

Les stagiaires 2023-2024 ayant répondu à notre enquête ont donné une note de 10 /10 à cette formation.

Processus d'inscription

1. Contactez-nous pour prendre un rendez-vous téléphonique. Nous vérifierons la bonne adéquation entre votre projet de formation et les compétences visées ainsi que les modalités de prise en charge.
2. Une fois ces éléments vérifiés, nous vous ferons parvenir un questionnaire permettant de recenser vos attentes et de réaliser une évaluation plus précise de vos compétences en amont de la formation.



3. Vous recevrez ensuite un devis et un contrat de formation professionnelle à nous retourner complété et signé.
4. Quelques jours avant la formation, vous recevrez une convocation vous transmettant l'ensemble des informations pratiques nécessaires à votre venue.